



Regards

sur

Ussel



Proximité

Réunion publique Plan de déplacement urbain Réunions de quartiers

Journées Européennes du Patrimoine



Journée de la Paix



Journée de l'élevage



Remise de diplômes d'honneur aux anciens combattants



La brioche de l'ADAPEI



Inauguration de l'opération "Commerces en fête"

SOMMAIRE

USSEL EN IMAGES	P 2
ETAT CIVIL	P 4
ECHOS MAIRIE	P 5
SERVICES MUNICIPAUX	P 6 - 7
RENTREE SCOLAIRE	P 8
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P 9
FOYERS	P 10
PATRIMOINE	P 11
PAROLE À L'OPPOSITION	P 12
VIE QUOTIDIENNE	P 13
SPORTS	P 14
AGENDA CULTUREL	P 15

"Regards sur Ussel" est disponible en téléchargement sur le site de la ville : www.ussel19.fr

Si vous désirez le recevoir par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande à l'adresse mail : communication2@ussel19.fr

REGARDS sur Ussel Journal municipal de la ville d'Ussel

26, avenue Marmontel - BP 63
19208 Ussel Cedex

Directeur de la publication : Martine Leclerc

Tirage : 5 200 exemplaires

Parution : Bimestriel

Création maquette : Stéphanie Gautier

Conception et réalisation : Cécile Chenot

Rédaction : C. Chenot, P.-A. Drouvin

Impression : Maugein Imprimeurs

Adhérent 

ISSN : 1622-9851 - Dépôt Légal 962

Imprimé sur papier 100 % recyclé



Le 9 octobre s'est déroulée sous un soleil radieux, la journée de l'élevage. C'est un rendez-vous traditionnel qui réunit les divers représentants du monde agricole : éleveurs de bovins, d'ovins, d'équidés, marchands de matériel agricole ainsi que beaucoup d'autres encore. Cette année, le thème retenu était le chien sous toutes ses formes : chien d'aveugle, de traineau, de défense, de chasse... Petits et grands ont pu apprécier notamment les exercices de démonstration réalisés par le chien de défense. Comme chaque année, un public très nombreux était au rendez-vous. Cette journée se déguste en famille pour le plus grand bonheur de tous.

Malgré cela il ne nous a pas échappé le malaise qui règne dans le monde agricole : l'angoisse que tous nous ont exprimé quant à la difficulté d'exercer ce métier, inquiétude des fins de mois dont ils ne savent pas ce qu'elles seront, parce que les coûts de production sont souvent supérieurs au prix de vente, inquiétude de la transmission des exploitations aux plus jeunes, inquiétude de ces derniers à s'installer.

Si nous sommes impuissants au-delà de faire remonter à nos dirigeants les réelles inquiétudes de ce monde dont nous avons tant besoin, nous sommes quant à nous attachés à aider cette filière agro-alimentaire par la modernisation des abattoirs municipaux d'Ussel, voués, si rien

n'était entrepris, à une fermeture certaine. Nous avons, dès l'hiver 2008, réuni autour d'une table les différents acteurs, gestionnaire, abatteurs, commune et les collectivités afin de trouver une solution qui permet à cet outil indispensable sur le territoire de la Haute-Corrèze d'obtenir l'agrément nécessaire à son fonctionnement. C'est une enveloppe d'un peu plus de 2,5 millions d'euros qu'il aura fallu mobiliser pour réussir cette modernisation. Les travaux touchent à leur fin et dans la prochaine édition de « Regards », nous vous en reparlerons.

Lors de la séance du conseil municipal du 13 octobre dernier, plusieurs délibérations de réalisations structurantes ont été soumises au vote des élus. Pour n'en citer que deux d'entre elles, il s'agit :

- de la réhabilitation du centre touristique de Ponty et plus particulièrement du bar-restaurant. Le bail ayant pris fin depuis le 15 septembre il nous est apparu opportun de remettre aux normes cet élément indispensable du site de Ponty. Cela ne nous empêchera pas de proposer à l'ensemble des Ussellois lors d'une réunion publique la suite des travaux à réaliser lorsque l'étude de faisabilité sera terminée. Nous nous y étions engagés, nous le ferons.

- de la réalisation d'un mur d'escalade. En gestation depuis longtemps déjà il devrait être réalisé au cours de l'année prochaine. Positionné dans le prolongement du gymnase du collège Voltaire, il permettrait ainsi, non seulement au club d'escalade mais à d'autres tels que les pompiers, les gendarmes, par exemple, de trouver sur Ussel l'équipement nécessaire à leur entraînement ou bien à la pratique d'un sport apprécié de beaucoup. A n'en pas douter le mur d'escalade fera partie de l'avenir des installations qui permettent à Ussel de garder le label « ville la plus sportive » qui vient de nous être décerné.

Martine LECLERC, Maire d'Ussel

VMEH

Comment rendre visite aux malades et aux personnes âgées ?

L'association VMEH (visite des malades en établissements hospitaliers) est une réponse. Elle intervient chaque semaine à l'hôpital et en maison de retraite à Ussel. Par leur présence les visiteurs apportent réconfort et sont un lien avec l'extérieur. Ils rompent l'isolement et la solitude. Ils sont à l'écoute.

Si vous disposez d'un peu de temps libre (2 heures par semaine) vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles. Une formation vous sera donnée.

Pour tout renseignement : contacter Yvette Guigli au 05.55.96.13.04

Le coup de pouce de la DCT

Depuis sa mise en place en 2008, la Démarche Collective Territorialisée (DCT) du Pays Haute-Corrèze a déjà aidé plus de 42 entreprises.

La DCT est opérationnelle depuis août 2008 et se terminera le 17 mars 2011.

Elle a pour mission d'**accompagner le développement des entreprises artisanales, commerciales et de services du Pays de Haute-Corrèze** par des aides financières (acquisition de matériel, rénovation de façade, travaux intérieurs...) et des actions collectives (aide à la relance de l'association des commerçants, étude d'image, charte d'enseignes et de façade, développement des tournées et livraisons à domicile...).

Si vous êtes artisan, commerçant ou prestataire de service situé sur le territoire de la DCT du Pays de Haute-Corrèze*, inscrits au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés, employant moins de 20 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 800 000 € HT et ayant un projet d'investissement pour la modernisation, l'amélioration ou la création de votre entreprise, vous pouvez peut-être prétendre à 30 % d'aide (pour un investissement compris entre 3 000 et 30 000 € HT et sous réserve du respect des critères d'éligibilité).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Lucile Benesteau au 05 55 46 78 31 ou dctpaysdehautecorreze@orange.fr.

Vous pouvez également consulter le site du Pays de Haute-Corrèze www.pays-haute-correze.fr. La DCT Haute-Corrèze est soutenue financièrement par l'Etat, le Conseil Régional du Limousin et le Conseil Général de la Corrèze. La Chambre économique de la Corrèze, la CCI de Tulle et Ussel et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat interviennent en tant que partenaires techniques.

(*) Les communes des communautés de communes des Gorges de la Haute Dordogne, du Plateau Bortois, d'Ussel-Meymac-Haute-Corrèze (hors PNR) et les communes de Soursac, Sarroux et Roche-le-Peyroux.

Listes électorales et recensement

Les demandes d'inscriptions et de changements d'adresses sur les **listes électorales** seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2010, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat, sur production d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent ; cette inscription peut également se faire en ligne après création d'un compte sur mon.service-public.fr :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Les jeunes qui atteignent 18 ans font l'objet d'une inscription d'office ; toutefois, les personnes concernées par cette procédure et qui n'ont pas reçu de courrier de confirmation sont priées de prendre contact rapidement avec le service élections au 05.55.46.54.08.

Recensement citoyen obligatoire en ligne

Le recensement des jeunes de nationalité française entre la date de leur 16^e anniversaire et la fin du troisième mois suivant est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD).

Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne, après création d'un compte sur mon.service-public.fr :

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>

Etat civil

Depuis le 27 août 2010

Décès

- Bernard ARVIS, 54 ans
- Anne-Marie PREMEL veuve GENESTINE, 71 ans
- Paul CHAMPOUX, 90 ans
- Geneviève RAZAVET épouse DUVIGNON, 71 ans
- Marcelle OLLIER veuve LAGARDE, 100 ans
- Marie-Christine VASLIN, 48 ans
- Roger LAPLEAU, 81 ans,
- Georges MEYNIAL, 81 ans

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Naissances

- Tina, d'Eric PEREZ et de Séverine COLZATO
- Nour, de Rachid M'KHAMMA et de Marie-Pierre SIRIEIX
- Sirine, de Mehdi BEN SLIMAN et de Rabiaa BEN SLIMENE
- Lola, de Cédric MOMBAZET et de Nathalie DARGENDEIX
- Nathan, d'Olivier BECHAREL et de Sandra RIBEIRO-PEIXOTO
- Abdoufatah, de Rafion ZAKAZANE et de Fatima ANFANI
- Margot, de David BOUTET et de Christine MOUTTE
- Morgan, de Pierre-Benoît CHEZE et de Véronique MENDRET
- Lina, de Naji KABATOU et de Noëlle HAMDY

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages

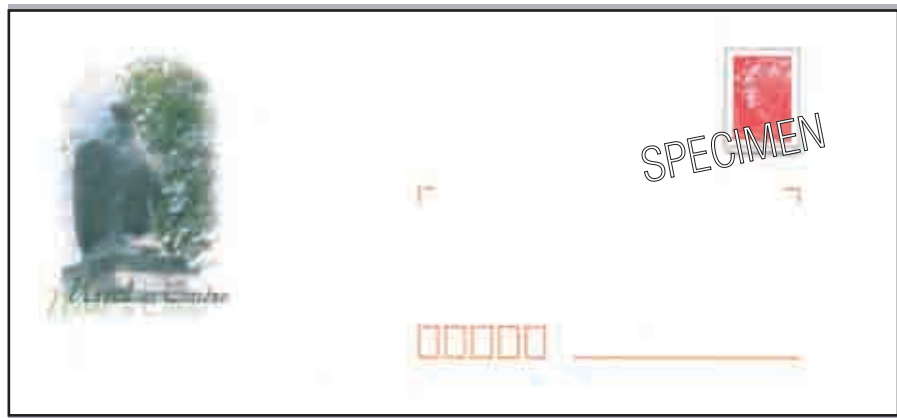
- Mathieu JOLY et Sandrine FERNANDES
- Cyrille DUMONT et Véronique VARACHAUD
- Jean-Pierre LABAUZE et Sabine HERRY

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Hot'Corrèze sur le net

Une nouvelle web radio vient de s'installer sur la toile. Hot'Corrèze, que l'on retrouve en pianotant **www.hotcorrezeradio.com**, se propose de " promouvoir la musique électronique". Sur le site on peut également regarder des clips ou encore s'informer sur les nouvelles locales, tant par le biais d'articles courts que via les flashes passés à l'antenne. Bonne écoute !

Ussel est timbrée



Enfin, la ville d'Ussel possède son prêt-à-poster. C'est l'Aigle romaine qui a été choisie pour porter les couleurs de la ville. Vous pourrez retrouver ces enveloppes en vente libre dans les bureaux de poste.

L'aide aux combustibles du CCAS

Pour les personnes bénéficiant de l'ex Fond National de Solidarité (FNS) maintenant nommé Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), une aide aux combustibles peut être accordée par le Centre Communal d'Action Sociale.
Contact : 05.55.46.54.11

Nouveau site Internet : la mairie à portée de clic

www.ussel19.fr : l'adresse n'a pas changé et pourtant... le site Internet de la ville, lancé en septembre, lui a bien changé. Nouvelle présentation, nouvelles rubriques, le site arbore un nouveau visage avec une présentation générale plus claire, des rubriques plus accessibles et plus adaptées à une utilisation quotidienne. Les rubriques les plus consultées sont mises en avant comme les menus des écoles alors que d'autres ont vu le jour : l'agenda des manifestations et la rubrique "sortir" pour ne parler que d'elles. Tandis que le site s'est simplifié, il s'est également renforcé pour fournir un service plus près du citoyen. De fait, l'urbanisme et l'état civil s'installent presque dans votre canapé. De chez vous, 7 jours sur 7 et 24h/24, téléchargez une foule de formulaires nécessaires à vos démarches administratives : demande d'acte de naissance, de permis de construire, inscription en ALSH, ... ou simplement consultez les notices explicatives, les documents à fournir pour, par exemple, une demande de carte d'identité. En un clic, gagnez du temps.

Le dialogue au centre des décisions REUNIONS DE QUARTIER

Six réunions sont programmées au mois de novembre pour présenter les réalisations et les projets, pour dialoguer avec les habitants et être à l'écoute de chacun. La ville sera divisée en quatre grands espaces géographiques composés du regroupement de plusieurs secteurs de référents de quartier. Le plan des référents de quartier est disponible en mairie et sur le site Internet de la ville : www.ussel19.fr

- Est - secteur référents n ° 7 ; 9 : école maternelle de Grammont
le lundi 15 novembre à 20h00
- Centre - secteur référents n ° 1 ; 2 ; 5 : école maternelle Jean-Jaurès Ville
le mardi 16 novembre à 20h00
- Nord - secteur référents n ° 8 ; 10 ; 11 : école maternelle de la Gare
le mercredi 17 novembre à 20h00
- Sud - secteur référents n ° 3 ; 4 ; 12 : école primaire de la Jaloustre
le vendredi 19 novembre à 20h00

Saint-Dezéry nettoie la nature

Le Comité des Fêtes de Saint-Dezéry, avec le soutien logistique de la mairie et de la Communauté de Communes, a mis en place une action éco-citoyenne. L'opération consistait à collecter les déchets négligemment dispersés dans la nature, sur le bord des routes et chemins afin de les replacer dans le circuit du recyclage.

En effet, l'après-midi du 26 septembre, une trentaine de bénévoles (dont 8 enfants) se sont mobilisés sous l'égide de l'opération « Nettoyons la Nature 2010 » parrainée par les Centres E. Leclerc. Les participants se sont répartis en 3 groupes de randonnées. Un, réservé aux « petits marcheurs », s'est attaqué aux abords des bâtiments publics. Les deux autres circuits de 7 et 5 kilomètres concernaient les pistes et chemins des hameaux environnants.

Les bénévoles étaient équipés de gants, de sacs poubelles et de tee-shirts fournis par le partenaire. La chasse aux déchets était ouverte dès



14 heures 30.

Le résultat dépassait largement les prévisions les plus optimistes puisque près de 300 kilos de déchets ont été collectés : plus de 200 bouteilles en verre – 750 litres de déchets plastiques de toutes sortes, de la ferraille (barbecue, pot d'échappement, seau de peinture, pot de chambre...), papiers

divers dont une grande quantité de paquets de cigarettes auxquels il convient d'ajouter deux tas d'objets divers que des indéclicats ont déchargés en bordure de piste alors qu'il aurait été si simple de les mettre à la déchetterie.

L'après-midi s'est déroulé dans une très bonne ambiance et s'est terminé par un goûter bien mérité autour d'une exposition sur les déchets, leur élimination et leur recyclage.

Cette opération a permis de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à la protection de la nature et tous ont été surpris d'apprendre la durée de vie

des déchets dans la nature. A l'issue du pot de l'amitié, chaque famille s'est vu remettre un sac de tri et chaque enfant un livret quizz, en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Zoom sur le service urbanisme



« Dans les années à venir, le développement de la commune tendra de plus en plus vers la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement de certains quartiers, la valorisation et la protection du centre-ancien, la maîtrise des zones inondables et la protection des espaces naturels ». Comme l'explique Jérémie Mendes, responsable du service urbanisme, l'implication de l'urbanisme dans le développement de la ville est une évidence. Au travers de ses différentes missions, ce service trace les perspectives sur le tableau de la ville de demain. En effet, la planification urbaine demeure un pan important des missions, aussi multiples soient elles, de ce service municipal ; l'élaboration et la gestion du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Plan d'Occupation des Sols en étant les principaux témoins.

A ces prérogatives, se mêlent les mouvements constants de l'habitat ussellois et le rapport direct avec la population. L'instruction des dossiers de permis de construire ou de démolir, implique la vérification de la compatibilité avec les règles locales d'urbanisme dictées par le POS et le PLU.

Le conseil et l'instruction

Le service Urbanisme et ses trois employés municipaux sont en prise directe avec les Ussellois. Notamment pour le cadastre, un des documents les plus consultés de la mairie, dont le service Urbanisme à la garde. Il peut renseigner sur le découpage parcellaire. Il a également pour mission « la dénomination et la numérotation des rues » précise le chef de service ajoutant : « La mission de conseil et d'information est une des pierres angulaires du service avec l'instruction des dossiers. Nous conseillons les particuliers sur les travaux qu'ils envisagent, sur la marche à suivre, le type de dossiers à monter, ... Nous les orientons vers d'autres services compétents, si nécessaire. Cette disponibilité est importante surtout en matière de construction, ou même de démolition, car les règles sont strictes. Par exemple, il faut savoir que lorsque l'on construit au-delà de 170 m², il faut avoir recours à un archi-

tecte, ce qui n'engendre pas les mêmes coûts ! C'est pourquoi, nous proposons également des aides techniques dans le montage des dossiers. ». La double casquette du service est donc bien là : rester à la disposition du public tout en instruisant les dossiers et veiller au respect de la légalité : « Les infractions en matière d'urbanisme existent aussi. Il faut savoir qu'au-delà du danger pour les personnes, une construction sans autorisation ou non-conforme au permis est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 300 000 euros et/ou la démolition complète de la construction. » Allier l'efficacité dans le traitement des dossiers, qui sont également soumis à un délai légal d'instruction, et la disponibilité inhérente au service public, n'est pas toujours chose aisée, l'un ne prévalant pas sur l'autre.



Réaménagement des horaires

Depuis le 1^{er} octobre 2010, le service urbanisme a réaménagé ses horaires d'ouverture. Ouvert au public tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h00 puis de 13h30 à 17h00, le service ne sera plus physiquement accessible au public le mardi. Cependant le standard téléphonique du service reste ouvert. Sachez que la plupart des documents fournis par l'urbanisme (demande de permis de construire, de démolir, d'aménager, documents relatifs aux établissements recevant du public, demande de certificat d'urbanisme, ...) sont disponibles en téléchargement libre sur le site Internet de la ville (www.ussel19.fr), dans "Services et Démarches", rubrique Urbanisme. Les formulaires cerfa sont accompagnés de leur notice explicative ainsi qu'une mise au point sur les différents permis, les formalités obligatoires, les délais d'instruction.

Modes de vie et modes de transports
RÉUNION PUBLIQUE sur le PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN
Pour dessiner la ville de demain
Jeudi 4 novembre
20h30
Centre Culturel - Place Verdun

Quelques chiffres

Dossiers traités par le service en 2009 :

56 permis de construire

139 déclarations préalables de travaux

150 Certificats d'urbanisme

25 Autorisations de travaux pour des établissements recevant du public.

2 permis d'aménager

+ 5 000 hectares : c'est la superficie du territoire communal

10812 habitants : c'est la population totale d'Ussel selon le recensement de 2007 soit **+0.8 %** par rapport à 1999

+ 200 km voirie communale à entretenir

51,1 % des Ussellois sont propriétaires

500 m c'est le périmètre de protection autour des monuments historiques



Trois questions à...
Jérémie Mendes,
chef du service urbanisme

***Regards :** La charge de travail du service est importante, comment vous organisez-vous ?*

***Jérémie Mendes :** En effet, les missions remplies par les agents du service Urbanisme sont diversifiées et*

importantes. Nous mettons un point d'honneur à conseiller et aider au mieux les Ussellois dans leurs obligations administratives et dans leurs projets. L'organisation interne du service est d'autant plus importante que le traitement des dossiers est encadré par des délais légaux et des procédures règlementaires à respecter.

C'est pourquoi il a été décidé de fermer le service au public le mardi. Cette journée va être consacrée au suivi et à l'instruction technique des dossiers afin de réduire les délais de traitement et améliorer le suivi par tous les agents du service. A terme, l'objectif est d'améliorer le service public et la satisfaction des Ussellois.

***R. :** On entend beaucoup parler du PLU, mais où en sommes-nous exactement ?*

***J.M. :** L'étude de révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) actuel en PLU (Plan Local d'Urbanisme) a débuté il y a plusieurs années. C'est un travail important qui déterminera l'évolution et l'aménagement d'Ussel pour les 10 à 20 prochaines années. La Commune a dû faire face aux difficultés rencontrées par le bureau*

d'études en charge du dossier qui a fini en liquidation. Nous avons donc dû reprendre l'étude en cours et désigner deux nouveaux cabinets d'étude ATEL et ECOSAVE (Limoges).

L'évolution de la Commune, les projets qui sont apparus ainsi que les nouvelles obligations législatives, notamment en matière de prise en compte de l'environnement (lois Grenelle I et II) nous incitent à actualiser l'étude et à la finaliser avec le souci d'avoir un outil adapté au territoire et à son évolution.

Dans les prochaines semaines, une réunion publique sera organisée afin de présenter et d'associer la population au projet d'aménagement et de développement de la Commune. Une autre réunion publique sera organisée en fin d'étude et le projet complet sera soumis à enquête publique notamment lorsque le zonage et le règlement seront finalisés. Il faut savoir qu'entre l'arrêt du projet et son adoption, il existe plusieurs mois de procédure obligatoire. Nous souhaitons pouvoir mettre en œuvre le nouveau Plan Local d'Urbanisme en 2012.

***R. :** Le service Urbanisme, avec l'Etat Civil, est très ouvert sur le site Internet de la Commune, est-ce une volonté de votre part ?*

***J.M. :** Effectivement, le nouveau site Internet de la ville est amené à devenir un outil important pour l'information des citoyens. Nous avons voulu renforcer la partie Urbanisme et mettre à disposition des formulaires à télécharger, des conseils concernant les autorisations à obtenir lorsqu'on a des projets de travaux, des informations utiles...*

A terme le Plan Local d'Urbanisme de la Commune sera mis en ligne et librement consultable. Cet outil est destiné, non pas à remplacer la main des agents municipaux mais à la compléter.

Les foyers dans le feu du changement

Les foyers des jeunes travailleurs et des personnes âgées installés à la Jaloustre ont été construits à la fin des années 1960. Avec cette information, on comprend aisément la vétusté des lieux et la nécessité pressante de réhabiliter ces locaux dans lesquels résident à ce jour 54 jeunes travailleurs et 38 personnes âgées. Les deux foyers rassemblent 214 logements. La réflexion quant à l'avenir des bâtiments a débuté en 2008, rassemblant ainsi autour d'une même table, Corrèze Habitat, propriétaire des locaux, l'association pour la gestion du foyer des jeunes travailleurs et personnes âgées de la Jaloustre, le maire de la ville et le Conseil général. Un projet, plus adapté aux problématiques d'aujourd'hui, est né de cette réflexion commune.

Regards sur Ussel laisse la parole aux acteurs du projet : Pierrette Hohenauer, présidente de l'association, Roger Chassagnard, président de Corrèze Habitat et conseiller général, et Martine Leclerc, maire d'Ussel et conseillère générale.



Roger Chassagnard

Vous avez lancé un projet de réhabilitation du foyer, où en est-il ?

Il y a deux opérations très distinctes. D'une part, le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) qui sera réhabilité sur les bâtiments existants afin d'adapter les logements aux demandes actuelles et de coller aux souhaits des jeunes. Cela sera des T1 bis ou des chambres avec des sanitaires inclus dans le volume habitable de chaque logement. Il y aura une déconnection du bâtiment actuel FJT et du foyer personnes âgées. La passerelle située entre les deux bâtiments sera démolie.

Où se trouvera alors le Foyer des Personnes Agées (FPA) ?

Nous, Corrèze Habitat, avons eu une opportunité puisque nous avons acquis l'ancienne gendarmerie. Aujourd'hui, dans tous les programmes du Conseil général pour des foyers de personnes âgées, on demande qu'ils soient au plus près des services, dans des pôles structurants et en centre-ville. Ce bâtiment là correspond tout à fait. Pour l'instant nous sommes au choix des architectes et nous voyons ce qui peut être fait dans les deux bâtiments. Je crois que ce sera un très beau programme pour la ville d'Ussel et surtout il répondra aux souhaits des personnes âgées. C'est-à-dire des T1 bis, T2, voir T3, comme ça les personnes âgées peuvent être en couple et peuvent recevoir les petits-enfants ou les enfants. De plus, dans ce cadre là, les résidents peuvent venir avec leurs meubles, ce qui est moins perturbant. Il y aurait également des salles communes où ils pourraient se retrouver, ainsi que la présence quotidienne de personnes pour s'occuper d'eux.

Cela semble être à l'ordre du jour depuis longtemps maintenant ?

Nous travaillons avec l'association, des choix ont été opérés en conseil d'administration. C'est vrai que ça a tardé mais beaucoup considèrent que dès l'instant où on a décidé de faire quelque chose, c'est comme pour acheter une machine à laver ça se fait dans la minute. Mais ces deux programmes sont très lourds, c'est un très gros projet, il ne faut pas commettre d'erreurs, il faut prendre du recul, réaliser les études et aussi convaincre l'ensemble des décideurs, pour qu'ils prennent la bonne décision. Je crois qu'on a bien avancé et dans le cadre de la Jaloustre, il y a quand même une réflexion beaucoup plus large ; car nous sommes aussi propriétaires des deux bâtiments situés en face du FJT ; celle de repenser l'ensemble de ce quartier.

Pierrette Hohenauer

Pourquoi est-ce seulement maintenant que le projet s'enclenche ?

A un moment, nous n'avions plus de vision d'ensemble pour envisager simplement la restructuration et nous essayions de voir comment nous pouvions rentabiliser l'ensemble. Mais en fait ce n'est pas ça qu'il fallait voir. Au bout du compte, nous sommes arrivés à tous nous entendre et à parler de la même chose : c'est-à-dire conserver le FJT avec une soixantaine de lits, des studios plus des chambres et traiter le foyer des personnes âgées de façon séparée.

Nous avons eu un gros appui de la Mairie, du Conseil général, qui ont vraiment travaillé ensemble ainsi que la DDCSPP (ex- DDASS). Ils souhaitaient tous que le foyer perdure sans savoir comment, parce que le foyer était vraiment en mauvais état.

Sur quoi vous êtes vous arrêtés ?

Le principal s'est donc finalisé puisque l'appel d'offres se fait. Le technicien qui s'occupe de la restructuration du foyer nous a dit que nous serions associés aux discussions qu'il y aurait avec les entrepreneurs. Dans la convention que nous allons signer incessamment, on nous a donné des délais avec une livraison en septembre 2012. Donc, pour le foyer des jeunes travailleurs, on commence à sortir la tête de l'eau et à voir quelque chose renaître. Pour le foyer de personnes âgées, les conseils d'administrations s'étaient prononcés pour un rapprochement du centre-ville. Cela a été acté. On nous a parlé d'une livraison au printemps 2013.

Viviane Theil, directrice du foyer

Comment vivez-vous les critiques qui touchent le foyer ?

Souvent en ville, on raconte beaucoup de choses sur le foyer qui sont erronées. Moralement c'est très dur. Les gens ont une mauvaise image des jeunes travailleurs alors qu'ici on a des élèves infirmières, des ingénieurs informatiques, on a des gens qui sont policiers, des apprentis, bref des gens tout à fait bien. De plus, l'essentiel d'un foyer de jeunes travailleurs c'est l'accompagnement pour que le jeune ne soit pas isolé. En fait, c'est du brassage de population et de culture, c'est important et c'est ça qui fait la vie d'un foyer.

Martine Leclerc

Pourquoi ce projet a-t-il mis si longtemps à voir le jour ?

Certes nous avons pris un peu de temps, beaucoup trop diront certains, pour arriver à ce qu'aujourd'hui il est proposé pour la réhabilitation de ces deux sites. Il fallait d'abord que des études soient réalisées sur les besoins exacts. Ensuite il était nécessaire que chaque composante - Corrèze Habitat, association qui gère ces hébergements et Mairie - soient en phase ; Ce sont de grands projets qui s'inscrivent dans le paysage de la commune pour les années à venir. Le Foyer des Jeunes Travailleurs laissé à l'emplacement actuel, près du lycée, de l'IFSI, de la future salle multimodale mais intégré dans un quartier qui sera à l'avenir modifié : une étude urbanistique est actuellement en cours.

Le Foyer Hébergement pour les personnes âgées installé en centre-ville pour leur permettre de sortir faire quelques courses plus facilement, leur permettre à nouveau d'être acteur de leur vie de façon autonome sans être obligé à chaque instant de demander à être véhiculé. La Jaloustre étant assez éloigné du centre d'Ussel. Je me réjouis de voir qu'après des discussions parfois vives et animées c'est l'intérêt de tous qui prévaut. Chaque partie sera associée à ces réalisations pour qu'enfin nous ayons deux structures de qualité sur Ussel.

“ Nous sommes en train de monter la plus grande unité de méthanisation de France ”

Le projet de bâtir une unité de méthanisation est un projet de territoire : il concerne Ussel mais aussi Neuvic, Sornac, Bort-les-Organes, Eygurande, ... ; et une initiative d'acteurs locaux. Il s'inscrit allégrement dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement. En effet, la méthanisation est un système reconnu et naturel qui utilise le gaz, en l'occurrence le méthane, produit par les déchets lors de leur décomposition (voir schéma) pour créer de l'énergie. Nous avons rencontré Bruno Bunisset, Président d'Agri Energie Plateau d'Ussel, l'association qui porte actuellement le projet.



Regards : Comment ce projet est-il né ?

Bruno Bunisset : Le projet est né de la rencontre de deux hommes. Bernard Giat (conseiller délégué aux Travaux et à l'Urbanisme, et vice-président de la Com'Com', NDLR) en

l'occurrence est venu me voir pour me parler d'une expérience de méthanisation d'une ferme laitière et que cela pouvait correspondre à un projet de développement économique et agricole sur le territoire. Ce que j'ai partagé tout de suite même si je n'avais pas beaucoup de connaissance sur le sujet. Ensuite, j'en ai parlé à Guy Parreau, directeur du centre Leclerc à Ussel. Nous avons donc lancé une première étude par Solagro. L'étude de gisement, de pré-faisabilité a permis de mettre en exergue des éléments sur lesquels nous avons déjà des certitudes : la suffisance des fermes d'élevage et la possibilité d'élargir à un public bien plus large que ce que nous envisagions.

R. : Il est vrai que ce projet réunit nombre de personnes issues de milieux professionnels très différents voir diamétralement opposés...

B.B. : C'est vrai que ce n'est pas commun de voir travailler ensemble un paysan, une grande enseigne de la distribution et un élu d'une collectivité locale. Mais le trio a très bien fonctionné et le résultat de la pré-étude était favorable. Cela nous a permis de faire rentrer le projet dans le cerveau des paysans, des gens de l'agro-alimentaire, des espaces verts et de tous ceux qui nous ont rejoints ensuite. Par la suite, une seconde étude entrain plus dans le cœur du projet. Celle-ci a mis en évidence le fait que l'on atteignait

une supposée rentabilité par rapport à un outil de méthanisation. Puis tout s'est accéléré.

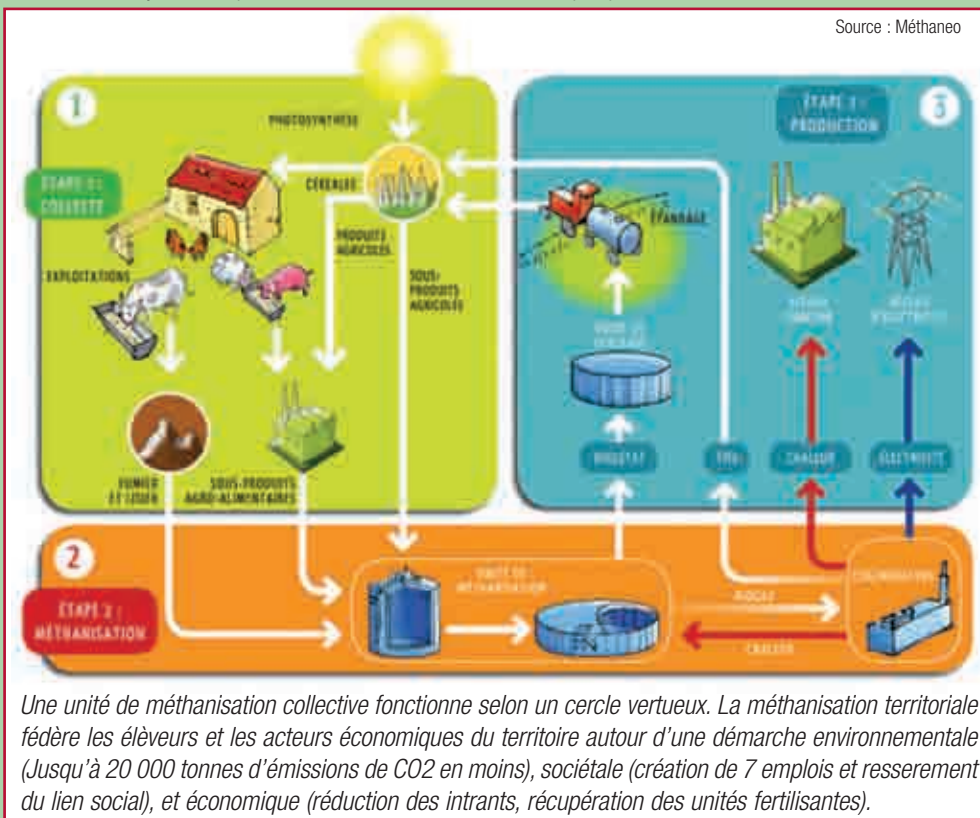
R. : C'est à ce moment que vous avez créé l'association porteuse du projet de méthanisation ?

B.B. : Oui, nous avons constitué l'association : Agri Energie Plateau d'Ussel qui a constitué un comité de pilotage. Nous avons regroupé un certain nombre de gens qui avaient la fibre et l'envie et qui représentaient des collègues de porteurs, c'est-à-dire des paysans pour les fumiers, la grande distribution pour des déchets de magasins comme les yaourts périmés, le lait abîmé, la viande de l'agro alimentaire, et aussi des déchets d'espace verts de collectivités territoriales. Cela signifiait aussi les peaux de saucissons pour LOSTE, Jean-Luc Méchin et quelques déchets de

sera écarté dans nos champs ne pourra remettre en cause la qualité de nos productions à venir. Donc cela a été le fil conducteur, et ça l'a été dès le début car en aucun cas la méthanisation, même si elle est relativement rémunératrice, ne doit remettre en cause la sécurité de nos élevages.

R. : Alors à quand à la première unité de méthanisation ?

B.B. : Dans le processus que nous avons engagé aujourd'hui, nous mobilisons l'actionariat des premiers apporteurs d'effluents. Nous constituons réellement la société. Nous avons lancé des études dites d'impact ICPE, afin d'avoir l'autorisation d'installer l'unité, cela dure globalement 5 à 6 mois à minima. A l'issue de l'étude d'impact nous allons lancer les



Une unité de méthanisation collective fonctionne selon un cercle vertueux. La méthanisation territoriale fédère les éleveurs et les acteurs économiques du territoire autour d'une démarche environnementale (Jusqu'à 20 000 tonnes d'émissions de CO2 en moins), sociale (création de 7 emplois et resserement du lien social), et économique (réduction des intrants, récupération des unités fertilisantes).

appels d'offres, toutes les procédures administratives obligatoires puisque nous sommes dans de la finance publique, dans des appels d'offres publics et dès lors que cela sera opéré, j'ose espérer que, fin 2012, nous pourrons méthaniser les premiers mètres cubes de gaz.

R. : A quel endroit envisagez-vous d'installer l'unité ?

B.B. : Le SYMA d'Ussel nous a mis à disposition un terrain de 41 000 m², qui se situe zone de l'Empereur, à proximité d'un réseau de gaz. Nous avons gardé la proximité avec Isoroy, nous sommes juste derrière eux. Il nous fallait un endroit qui soit extrêmement bien desservi en réseau routier.

R. : Qui supporte l'aspect technique ?

B.B. : Nous avons associé des spécialistes. Un bureau d'études et développeurs qui sont aussi investisseurs IDEX et Méthaneo avec lesquels nous faisons un super travail de partenariat. Ils ont une mission purement technique. Ce qui est important aussi de préciser est que nous sommes en train de monter la plus grande unité de méthanisation de France. Nous avons arrêté les engagements de volume parce que nous serions probablement à 200 000 tonnes aujourd'hui.

découpe. Les abattoirs aussi sont une des clefs importantes du projet.

R. : Vous êtes vous compris de suite ou des adaptations ont-elles quand même été nécessaires ?

B.B. : Dans tout ça il y a eu un fil conducteur c'était de se dire « nous voulons nous, les paysans surtout puisque nous apportons l'essentiel du projet soit 100 000 tonnes, être sûrs de ce qui entre. Nous voulions une traçabilité parfaite pour être sûr que ce qui

Les partenaires financiers* : ADEME, Conseil régional, Conseil général, CCI Tulle-Ussel, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, CUMA Bois des Pères, centre E.Leclerc, SYMA A89 (foncier).

Les développeurs* : Solagro (cabinet d'études), Idex-Méthanéo (étude et développement), les agriculteurs, les industriels, les abattoirs d'Ussel, ESAT, les collectivités territoriales, Isoroy, Charal, Loste, Intermarché.

(*) : Liste non exhaustive, sans ordre prédéfini.

L'installation du premier tableau blanc interactif



Dans le cadre du dispositif Ecoles Numériques Rurales, dix tableaux blancs interactifs (TBI) sont en cours d'installation, par les employés du Centre Technique Municipal, dans les écoles de la ville. Ces TBI permettent sur un même support d'avoir tous les usages d'un tableau classique auquel on associe toutes les fonctionnalités d'un ordinateur et d'Internet. Ces nouveaux outils permettent aux enseignants d'enrichir et de dynamiser leur enseignement.

Semaine du Goût

Du 11 au 15 octobre, c'était la semaine du goût dans les écoles usselloises. L'opération s'est déroulée autour de plusieurs rencontres pédagogiques abordant la fabrication de produits traditionnels ou locaux consommés dans les cantines et proposant une rencontre avec les producteurs.

Au menu donc animation-découverte avec Manger Bio Limousin et un laitier de Mestes le lundi, séance pédagogique sur la fabrication du pain, le jeudi matin et rencontre avec un pisciculteur d'Alx l'après-midi, atelier fromage de chèvre et miel le vendredi. De quoi éduquer des papilles novices qui ne demandent qu'à goûter au plaisir de la vie.

Les effectifs en maternelle et primaire pour l'année 2010/2011 comptabilisés au 1^{er} octobre 2010.

Elémentaire de la Gare : 152 élèves répartis en 6 classes.

Maternelle de la Gare : 104 élèves répartis en 4 classes.

Elémentaire de la Jaloustre : 213 élèves répartis en 9 classes dont une classe "C.L.I.S." (Classe d'Intégration Scolaire).

Maternelle de la Jaloustre : 144 élèves répartis en 5 classes.

Elémentaire Jean-Jaurès : 208 élèves répartis en 10 classes dont une classe "C.L.I.S."

Maternelle Jean-Jaurès : 72 élèves répartis en 3 classes.

Maternelle Grammont : 69 élèves répartis en 3 classes.

Au total 962 enfants sont scolarisés en primaire et maternelle à Ussel, soit une augmentation des effectifs de 2,9 % par rapport à l'année dernière.



Quelques images de la rentrée :

- Les élus à la rencontre des enseignants, des élèves et des directeurs.
- Jeudi 2 septembre 2010 : Visite des écoles par Madame le Maire et Yoann Cronnier, adjoint aux Affaires scolaires, accompagnés de Frédérique Faugeron, responsable du service Scolaire de la mairie.
- A l'occasion de la rentrée : rencontre avec les enfants, discussion avec le corps enseignant et les directeurs.

Appels aux dons d'archives

Ne jetez plus !

Dans le cadre de l'augmentation des collections patrimoniales écrites, l'archiviste communal appelle les particuliers ou entreprises, à se rapprocher de lui pour tous dons ou dépôts de documents relatifs à la ville ou à son arrondissement.

Les principaux documents recherchés, outre ceux intéressant l'histoire des familles ou des entreprises, sont :

La presse :

- la presse ancienne (Le Facteur, Le petit Ussellois, etc.) ;
- la presse contemporaine (Entre-deux-Guerres puis après guerre) notamment la Montagne, l'Echo ;
- la presse partisane et politique (L'essor, journaux des fédérations politiques locales, bulletins associatifs).

La propagande :

- Politique (affiches électorales, tracts, professions de foi...);
- résistance / collaboration (tracts, affiches, etc.).

Documents figurés et iconographiques :

- plaques de verre
- photos
- estampes
- affiches

Les documents en papier sont fragiles, leurs principaux ennemis sont la poussière, la chaleur, le froid, la lumière, l'humidité et leur propre acidité.

Les services publics de conservation du patrimoine écrit (Archives) sont les lieux les plus sûrs pour conserver et permettre l'utilisation de ces documents. L'usage de matériaux dédiés à la conservation et un suivi régulier des fonds permettent de garantir une conservation pérenne, aussi n'hésitez pas à déposer ou donner les papiers à vocation historique au sein du service des Archives de la mairie. Evitez la destruction ou la détérioration de ces papiers utiles à l'histoire de la ville, condamnés à être perdus sans sauvegarde. L'histoire locale compte sur vous.

Histoires d'Archives

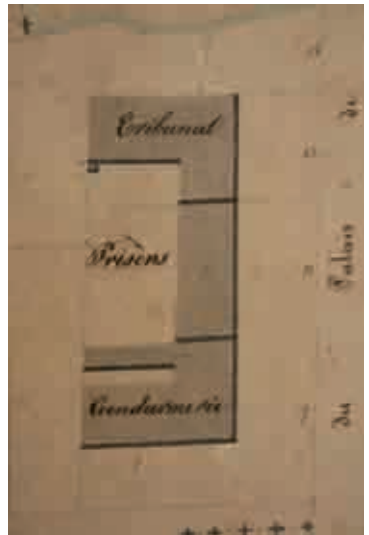
Une nouvelle rubrique dans laquelle l'archiviste municipal retracera un pan de l'histoire de la ville au travers d'un événement, d'un monument ou d'un quartier d'Ussel. Pour commencer et en écho à l'ouverture exceptionnelle, à l'occasion des journées du patrimoine, de l'ancien couvent-tribunal de la ville, brosons à grands traits les détails de son histoire.

Le bâtiment visible aujourd'hui, boulevard Clémenceau, est une partie de l'ancien couvent des Ursulines. Ces religieuses se sont installées dans le royaume de France au XVII^e siècle, adoptant la vie conventuelle, et ajoutant aux vœux simples de pauvreté, chasteté et obéissance, celui de « vaquer à l'éducation des petites filles ». Leur première implantation en Limousin se fit à Brive en 1607, leur cinquième à Ussel en 1636. La venue de ces religieuses du couvent de Tulle, menée par Marguerite de la Praderie, se fit à l'instigation de Susanne de Lautières, duchesse de Ventadour et épouse de Charles de Lévis-Ventadour. Du premier couvent, nous savons peu de choses sinon qu'il fut élevé à entre 1645 et 1651 sur l'emplacement actuel. L'actuel bâtiment, en fait sa partie restante, est le second couvent des Ursulines... Un incendie en 1694 ravagea l'ancien, faisant trois morts dont la Supérieure occupée à sauver ses archives. La forme choisie pour rebâtir le couvent est simple : un long corps de logis, terminé par deux retours d'angles, comme on peut le distinguer sur le plan cadastral napoléonien (1811). L'Etat général des fonds nous informe de l'occupation des lieux : « Un couvent de religieuses, église, chapelle, sacristie, clocher, jardin et enclos, joignant au jardin de l'Hôtel-Dieu et à la rue publique ». La partie conservée devait consister en l'église et la chapelle. Chapelle, d'ailleurs, où fut inhumé le corps de Charles de Lévis-Ventadour. Au XVIII^e siècle c'est un couvent pauvre et en mauvais état. A la suite de la saisie et la vente des biens nationaux (1789), le bâtiment est vendu en 1792 à la commune pour 14 460 francs.

L'église est transformée en fabrique de poudre, tandis qu'est installée une maison de détention et de correction dans une autre partie de l'ensemble. Il fut revendu, ensuite, à des particuliers. Le bâtiment, vaste, intéresse l'Etat qui souhaite doter le chef lieu d'arrondissement d'éléments structurants. C'est ainsi qu'un projet d'installation de tribunal de première instance, de justice de paix, de caserne et de prisons voit le jour en 1813. Le projet est approuvé, les incessants changements de régimes nuisent à l'avancement du dossier.

Ce n'est qu'en 1821, près de 3 ans et demi après l'estimation contradictoire du bien, que la première affiche d'adjudication des travaux est publiée. Les travaux sont terminés en 1825, mais les magistrats refusent leur installation dans ce bâtiment qu'ils estiment mal fini et inconfortable. Des travaux de finition sont réalisés jusqu'en 1827. Les archives du XIX^e siècle étant lacunaires, il nous est impossible de donner un inventaire des problèmes rencontrés. On sait, néanmoins, que les principales doléances furent relatives à des améliorations des bâtiments – le tribunal bien sûr, mais aussi la prison (actuels logements de la gendarmerie) et la gendarmerie – et à son système de chauffage.

L'entretien trop aléatoire, conduit l'Etat, dans le contexte de désengagement des années 1920, à fermer la maison d'arrêt d'Ussel en 1926. Elle sera rouverte en 1931 avant une fermeture définitive en 1934. Prend alors place dans ce bâtiment intercalaire, la laiterie coopérative, qui sera rasée à la fin des années 1960 pour permettre l'élévation des appartements. Le tribunal, quant à lui, après diverses menaces, la commune de Meymac pendant la Révolution souhaite récupérer la Justice, l'Etat a songé à le supprimer en 1815 et à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le tribunal d'instance donc, est fermé par la réforme de la carte judiciaire en 2008. Cette fermeture est effective au 1^{er} janvier 2010. Aujourd'hui, le bâtiment est propriété départementale et son avenir est en réflexion.



Extrait du plan d'alignement de 1838.



Affluence au procès de l'affaire du chef de Saint-Martin-de-Soudaille.

LA VIE EN ROSE

USSEL est-elle un petit paradis ? ou est-elle vue avec des lunettes roses ? Pour Madame le Maire, tout va bien : les commerces poussent comme des champignons, deux entreprises importantes étendent leurs activités et embauchent (non, erreur une seule !).

Des projets sont déposés pour des financements Etat-Région : réhabilitation du Château de la Diège, station de kayak, 2^e tranche de l'aménagement de Ponty, réorganisation des centres de loisirs. Aucun de ces projets (pas même la 1^{re} tranche de travaux à Ponty) n'a été présenté à ce jour devant le Conseil Municipal !

La mairie fonctionne, en circuit fermé, sans concertation, mais elle fonctionne !

Idem pour le Foyer des Jeunes Travailleurs et le Foyer d'Accueil pour Personnes Agées : on découvre soudain que la « finalisation des détails » est en cours. Cela s'appelle un stade très avancé : pourtant aucune information ni en Commissions Municipales ni en Conseil Municipal ! Cependant, un coup de froid sur le projet de pôle formation médico-sociale à Ussel ; c'était « non » en 2008, puis « oui » pour deux modules de formation « A.M.P. » et « moniteur éducateur », annoncés aux vœux 2009, puis de nouveau c'est rayé d'un trait de plume !

Au moment où Brive, Tulle et Egletons s'inscrivent dans des projets structurant de pôle d'enseignement supérieur : Ussel sera la grande absente !

Dès que l'on passe les frontières de la Ville, tout change : les patrons sont odieux, mauvais payeurs, les entreprises ne jouent pas le jeu, le pouvoir d'achat est en berne, les gens sont malheureux et exploités... etc.

Comment fait-on pour convaincre les gens qu'ils vivent dans un pays odieux, choquant, scandaleux tout en bénéficiant d'un écrin rose, confortable et exaltant dans leur ville ?

Et bien, en faisant de la propagande politicienne ! et de la communication démagogique.

La réalité est-elle rose ? bleue ? blanche ? non, elle n'est pas en couleurs, elle passe par les réponses que chacun de nous, de vous donnent à ces questions ?

- Est-ce que j'ai un travail ?
- Ma situation professionnelle me satisfait-elle ?
- Ai-je des craintes pour mon travail dans l'avenir ?
- Mes enfants auront-ils du travail ?
- Aurai-je les moyens de consommer dans tous les commerces qui ouvrent ?
- Mes parents et grands-parents auront-ils accès à une maison de retraite convenable ?
- Mes enfants auront-ils accès aux sports, à la culture de manière durable ? à des loisirs sur place ?
- Serons-nous aussi bien soignés qu'aujourd'hui ?

C'est en considérant ces attentes, qu'un projet d'une cité idéale doit se construire ; non pas en s'opposant à ceux qui n'ont pas la même couleur, mais en unissant les énergies et les moyens de l'Etat, du Département, de la Région et de la Ville.



Photos et textes fournis par l'opposition

En ville

Une nouvelle rubrique, que vous retrouverez régulièrement, qui s'attachera à présenter les nouveaux commerçants qui se sont installés en ville. C'est au travers des propriétaires de ces boutiques aux différentes marchandises, restaurants ou autres magasins, qui participent activement au dynamisme de la ville, que nous vous présenterons ces commerces. Premier volet : magasins d'habillement.

CACTUS

Vêtements mixtes adultes et ados

Ouvert depuis le 3 août 2010



Nathalie ARVIS, 35 ans, Usselloise

“Des fringues du quotidien pour un budget du quotidien”

Naissance du magasin : Auparavant j'étais secrétaire à mi-temps, au journal La Montagne pendant 7 ans. Ce projet de magasin trotte dans ma tête depuis 10 ans. Je voulais me mettre à mon compte. J'ai choisi ce type de marchandise en me rendant compte que je ne trouvais pas de vêtement d'ados pour mes enfants en ville. Je me suis surtout installée dans un esprit de complémentarité et pas de concurrence

Le concept : Mon idée c'était pas de marques mais des prix abordables pour les ménages moyens qui sont nombreux ici. Dans ma boutique, on trouve des vêtements assez classiques, décontractés, mais toujours dans la tendance.

Ses projets : J'aimerais monter un site-vitrine qui pourrait se transformer en un site marchand mais ça, c'est sur du long terme.

Cactus - 3 rue Esparvier - Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi. Sur place c'est Nathalie Arvis qui vous accueillera.

LE DRESSING

Vêtements mixtes adultes

Ouvert depuis le 4 mai 2010



Alain HADJEMOUSSA, 39 ans, Ussellois

“Des marques à des prix abordables”

Naissance du magasin : C'est après avoir perdu mon emploi à Limoges que j'ai ouvert mon magasin. J'avais déjà l'ambition d'ouvrir une boutique donc suite à la perte de mon emploi, j'ai décidé de me lancer.

Le concept : J'ai choisi de proposer des vêtements de marques, une dizaine est disponible en magasin, parce que je savais qu'à Ussel, il y avait un manque à ce niveau. Mon but était de mettre des prix abordables pour tous avec des vêtements griffés.

L'emplacement : J'ai choisi ce local pour le passage et la proximité du parking.

Le Dressing - 3 rue Pasteur - Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi.

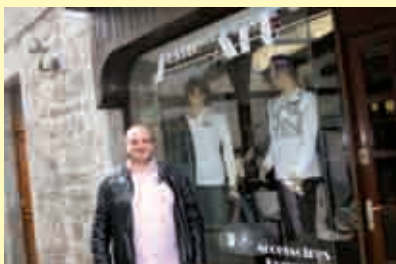
Sur place c'est Zahia, vendeuse du magasin, qui vous accueillera

7ème ART

Vêtements hommes adultes

Ouvert depuis le 6 juillet 2010

“Une boutique entièrement dédiée à la mode masculine”



Eric GRANDSIRE, 33 ans, Ussellois

Naissance du magasin : Auparavant j'étais propriétaire d'un bar/tabac. Ma femme possède déjà un magasin de vêtements. On lui demandait souvent des vêtements pour homme alors nous avons eu cette idée d'ouvrir une boutique entièrement dédiée à la mode masculine.

Le concept : Des nouveautés tous les mois et des costumes à prix abordables en plus des marques proposées, le tout dans une ambiance cinéma.

Ses projets : D'abord répondre aux demandes de ma clientèle. C'est comme ça que j'adapterai ma marchandise. Et, pourquoi pas, me tourner vers la chaussure par exemple.

7ème art - rue Saint-Martin- Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi.

Sur place c'est Eric Grandsire qui vous accueillera.

Ussel désignée ville la plus sportive

Plusieurs critères sont à respecter pour obtenir le label "ville la plus sportive" attribué par Sports-Mac, l'association regroupant les comités olympiques de massif central. Cette année le challenge réunissait six régions et 22 départements. C'est dans la catégorie "ville de plus de 10 000 habitants" qu'Ussel concourait. Et ce fût une réussite puisque le label a été attribué à la cité haut-corrézienne devant Yzeure et Cusset toutes deux communes de l'Allier, Chamalières (Puy-de-Dôme) arrive quatrième.

Yves Leycuras, président de l'association, nous explique les raisons qui ont fait pencher le jury en faveur d'Ussel : "Ce qui compte c'est le budget attribué par la commune au sport mais aussi le rapport entre le nombre de pratiquants et le nombre de licenciés. Nous regardons aussi la diversité des pratiques, le fait qu'il y ait beaucoup de jeunes et des moins jeunes. L'aspect intergénérationnel des pratiques, la diversité des disciplines, et les résultats sportifs sont très importants". Mais ces



qualités les autres communes les avaient aussi. Le plus d'Ussel fut : "Le fait qu'il est un service municipal dédié aux sports et un suivi médical "mais également" des projets pour les jeunes, les écoles, des grands événements". La fête du sport, la journée de sports nature en plus d'avoir été des succès ont aussi contribué à l'obtention du label. D'autres critères plus étonnants sont aussi rentrés en ligne de compte "la

mise en place d'un agenda 21 et d'une charte de développement durable". Aussi, le label "ville la plus sportive" ne se cantonne pas à la simple récompense aux résultats ou à la qualité des équipements sportifs. Via son label, Sports-Mac aborde le sport comme un projet de ville au visage humain, balayant du regard l'intégration des personnes et l'implication du sport dans une vision plus générale des communes. La remise officielle du label devrait se faire en janvier.

Nouvelle constitution du comité consultatif des sports

La décision a été entérinée par le conseil municipal du 13 octobre. Le comité consultatif réunissait jusqu'à présent des représentants des associations sportives. Ceux-ci siégeaient pour leur domaine d'activités. En effet, douze domaines d'activités avaient été définis. Un représentant de chaque domaine participait aux réunions. Mais cela est chose révolue. A présent, il sera proposé à toutes les associations sportives d'être membres à part entière du comité.

A noter que la commune porte 41 associations sportives dont trois nouvelles : la gym chinoise, la boxe et le club de tir à l'arc.

Ça va grimper !

L'étude de faisabilité pour la construction d'un mur d'escalade a touché à sa fin. Le conseil municipal du 13 octobre l'a validé et le permis de construire sera prochainement déposé. Ce mur devrait se trouver dans le prolongement du gymnase du collège Voltaire. Il sera installé dans une salle de 150m² et aura une hauteur libre de 9 mètres minimum. Une structure artificielle d'escalade y sera apposée. Le mur qui mesurera alors 200 m² pourra prétendre à recevoir des compétitions de niveau départemental.

Novembre

Samedi 6

Football

Entente Haute Corrèze U15/ Panazol

Ussel Es / Maumont Olympique

Dimanche 7

Rugby

Objat / Ussel

Dimanche 14

Rugby

Ussel / Uzerche

Mercredi 17

Natation

Compétition de natation

Piscine municipale

Organisée par le comité départemental du sport adapté.

Dimanche 21

Rugby

Saint-Céré / Ussel

Samedi 27

Football

Ussel Es 2 / Argentat fc 3

Décembre

Samedi 4

Football

Ussel Es 2 / Nonards Es 2

Dimanche 5

Rugby

Jeunes de Dampniat / Ussel

Dimanche 12

Rugby

Ussel / Saint-Yrieix

Deux spectacles du service culturel

Jeudi 18 novembre 2010

Ciel ma mère !

The Lucioles Organisation

20h30 – Le Carnot

Tarif A

Une comédie de Clive Exton

Adaptation : Michèle Laroque et Dominique Deschamps

Mise en scène : Eric Peter

Avec Evelyne Granjean, Laura Préjean, Michel Jeffrault et Vannick Le Poulain, Didier Pertuis et Eric Peter



Une tranche de vie catastrophiquement drôle, ambiguë et complexe entre une mère et son fils. Un homme dans la force de l'âge qui n'a jamais pu avouer à sa maman chérie (et possessive) qu'il s'était marié il y a quinze ans.

Sa femme croit sa mère morte et sa mère ne connaît son fils chéri que célibataire endurci.

Paul Rondeau téléphone à sa femme pour lui dire qu'il est bien arrivé sur le chantier. Mais le chantier est une jolie petite maison cachée au fin fond de la campagne. Pendant que Paul téléphone, on voit une jeune femme en déshabillé sur le balcon. Contrairement aux apparences, Paul est loin d'être ravi de cette apparition car il attend une autre femme.

Tous les personnages qui ne doivent absolument pas se rencontrer vont devoir faire connaissance et c'est le vaudeville où l'on doit tellement bien mentir pour sauver l'indicible.

Mardi 14 décembre 2010

Le Petit Prince

20h30 – Le Carnot – Tarif A

Alegria Spectacles en accord avec Petit Prince

Production & la Compagnie Tada

D'après l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry

Adaptation : Virgil Tanasse

Avec, en alternance, Pierre Azema et David Legras

Le Petit Prince : Nil Brillant, Augustin Kokoreff et Gabriel Pidoux

La Rose : Laurie Kokoreff, Carla Aubedaud, Lila Prat et Garance de Toytot



« S'il vous plaît, dessine-moi un mouton »

demande un étrange petit garçon d'une drôle de voix à un aviateur tombé en panne au beau milieu du Sahara.

On ne se lassera jamais de lire cette phrase du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry, un texte devenu pour ainsi dire une véritable parcelle de patrimoine de l'humanité, traduite dans tous les pays, dans toutes les langues. Ce conte d'une infinie tendresse et d'une haute morale suggère à nos oreilles d'adultes la musique oubliée de l'enfance. « Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants (mais peu d'entre elles s'en souviennent) » a justement prévenu l'auteur dans la dédicace de son ouvrage. Et ce texte est sans doute la plus belle invitation à retrouver ce temps perdu où l'on voyait le monde avec des yeux neufs, où l'on jugeait les hommes avec un cœur pur.

Tarif A : normal : 14 €, réduit (Demandeurs d'emploi, étudiants, CE à partir de 6 salariés, groupe à partir de 10 personnes, COS.) : 10 €

Renseignements auprès du service culturel : 05.55.72.41.36 ou service.culture@ussel19.fr

Novembre

Dimanche 7

Foire à l'Art

Nombreux peintres, sculpteurs, artisans d'art

Marché couvert de 9h30 à 18h00

Contact : 05.55.72.11.50.

Jeudi 18

Spectacle " Ciel ma mère ! "

Le Carnot - 20h30

Organisé par le service culturel

Contact : 05.55.72.41.36.

Vendredi 19

Conférence

"La Faune"

Présentée par M. Villa (PNR Millevalhces)

et proposée par l'ADSU

22 rue de la Civadière - 20h00

Contact : 05.55.72.49.79.

Dimanche 21

Concert de la Sainte-Cécile

avec la Lyre Usselloise et Cantate 19

Eglise Saint-Martin

Contact : 05.55.72.82.27.

Samedi 27 et dimanche 28

Foire aux vins

"La Faune"

Organisée par HCTT

Salle polyvalente - 20h00

Contact : 06.61.19.40.57

Décembre

Vendredi 3

Soirée contes

Animée par Christine Pailler pour l'ADSU

22 rue Civadière - 20h00

Contact : 05.55.72.90.79

Mardi 14

Spectacle " Le Petit Prince "

Le Carnot - 20h30

Organisé par le service culturel

Contact : 05.55.72.41.36.

Dimanche 19 et lundi 20

Marché de Noël

Produits du terroir, artisanat, animations, concert de Cantate 19

Organisé par la ville d'Ussel et la Chambre d'Agriculture

Contact : 05.55.46.54.00. / 05.55.46.78.46

VOTER

c'est donner du poids
à votre entreprise



ÉLECTIONS CCI 2010

**Par correspondance ou par voie électronique,
votez pour élire des chefs d'entreprise en charge des missions des CCI.**



DE LA CORRÈZE

1200 créateurs d'entreprise accueillis en Corrèze
2^e formateur après l'Éducation Nationale - 1700 personnes formées chaque année

Pour voter en ligne www.jevote.cci.fr/correze